



Le petit Baladin

Commune de BALADOU



Bulletin municipal n°13

Le Mot du Maire

Tout d'abord , en ce début d'année je voudrai au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel vous présenter mes vœux : Vœux de prospérité et de réussite pour les jeunes , de santé pour les anciens et de joie et bonheur pour tous.

En cette période de fêtes j'ai une pensée pour tous ceux qui souffrent dans leur corps et dans leur cœur.

L'année 2008 est une année importante pour nos communes. Il y aura début mars des élections pour le conseil municipal .

Le mandat que vous m'avez confié en 1983 puis renouvelé par trois fois depuis arrive à son terme ; je ne vous demanderai pas de me le renouveler cette année.

Les années s'accumulent et leur poids se fait sentir tous les ans un peu plus.

D'autre part, la fonction municipale devient de plus en plus exigeante ; il faut actuellement maîtriser les nouvelles techniques de communications, c'est indispensable de nos jours .

Depuis un quart de siècle , bien des choses ont changées à Baladou. La population a augmenté, de nouvelles familles sont venues s'installer chez nous. Dans un même temps avec l'évolution des choses , des besoins nouveaux sont apparus.

Avec le conseil municipal nous avons essayé d'accompagner et d'orienter cette évolution, et de répondre à cette attente.

C'est ainsi que tous les bâtiments communaux ont été refaits et réaménagés, l'école a été agrandie , la salle des fêtes et le secrétariat de mairie ont été construits.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire , notre bourg est devenu au fil des ans plus fonctionnel et plus coquet. Nous avons essayé de saisir toutes les opportunités qui se sont présentées pour trouver des financements, ce qui nous a permis de compenser nos manques de moyens dû à notre petit budget et de maintenir nos taux d'imposition communaux au niveau où nous les avons trouvés en 1983.

Je voudrai remercier tous mes collègues des quatre conseils municipaux successifs, qui m'ont accordé leur confiance et leur aide ; j'aurai en cet instant une pensée pour Christian Sciaffer qui nous a quitté beaucoup trop tôt.

J'adresse aussi mes remerciements à tous ceux qui à des degrés divers participent à l'animation de la commune, ainsi qu'aux employés communaux avec une mention particulière pour Eliane notre dévouée secrétaire de mairie depuis 25 ans.

Je voudrai aussi vous remercier tous , vous qui m'avez maintes fois manifesté votre confiance et souvent vos encouragements et votre sympathie

Soyez assuré que j'ai donné le meilleur de moi-même pour ce village, cette commune que j'aime beaucoup et que j'ai eu l'honneur de servir pendant 25 ans : Baladou

JL C

Voirie communale et voirie d'intérêt communautaire

Programme ordinaire

Cette année un gros programme d'investissement en voirie a été fait par la communauté de commune sur la commune de Baladou.

Il y a eu tout d'abord le programme ordinaire 2007 :

- 1) Route communale N° 2 du Tourtal à l'église, 700m (9717€)
- 2) Route du Saulou avec renforcement 530m (15115€)

Coût total : 24832€

Programme complémentaire

En plus de notre quotas nous avons droit cette année a émarger au programme complémentaire de la communauté ; ce programme est financé par plusieurs éléments du fonctionnement communautaire en matière de voirie : retour de TVA, rabais obtenus aux adjudications .

Ce programme complémentaire s'adresse aux communes qui ont des problèmes majeurs de voirie sur des routes d'intérêt communautaire. C'est ainsi que nous avons pu y faire entrer la route des « Saules » qui est très empruntée pour la desserte du silo du Pigeon par des véhicules lourds.

Coût total 25850€

G L

~~~~~

## **Etat Civil 2007**

### Décès :

**BUSSIERE Louise le 2 Mars 2007**

**CHAPOU Lydie le 22 mai 2007**

**MARTIN Marie-Thérèse épouse MERQUEY le 28 août 2007**

### Mariages :

**LESPINAS Olivier et CREMOUX Daisy le 2 juin 2007**

**VALLO Bruno et SARNEL Mylène le 1<sup>er</sup> septembre 2007**

### Naissances :

**DEMARET Emilie le 8 janvier 2007**

**MAYEUX Joris le 22 mars 2007**

**BELARBRE Evan le 10 juin 2007**

**PLAZANET - GAUCHER Emma Célia le 10 septembre 2007**

# Budget 2007

Depuis six ans , « Le Petit Baladin » arrivait régulièrement tous les semestres dans votre foyer. Cette année par manque de temps un retard a été pris et nous avons fait l'impasse sur celui du 1<sup>er</sup> semestre 2007 .

Avec retard je vais tout de même vous présenter le budget 2007 qui est en cours de réalisation et même terminé sur certains chapitres.

La section de fonctionnement ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre. Les dépenses néanmoins sont en augmentation constantes tous les ans et elles sont pour la plupart obligatoires. Les recettes ont également progressées cette année .

Cela est dû essentiellement à l'arrivée « enfin » d'une augmentation de la taxe professionnelle sur les silos du Pigeon. De ce fait le reliquat à virer en investissement est un peu plus confortable . Après plusieurs années de travaux (construction et rénovation des bâtiments communaux, mise en souterrain des réseaux, et rénovation de l'éclairage public dans le bourg) et l'achat de terrain , le conseil municipal a souhaité faire une pause .

Il fallait aussi conforter notre trésorerie, les subventions spécifiques promises n'arrivent qu'au « compte goutte » ainsi que le retour de TVA. De ce fait la section d'investissement est en régression aussi bien en recettes qu'en dépenses.

Comme les années précédentes l'ensemble des programmes et des chapitres est présenté en évitant le vocabulaire comptable pas toujours facile à comprendre.

Les taux d'imposition des impôts locaux de la commune ont été maintenus cette année encore, ils n'ont d'ailleurs pas bougé depuis longtemps ;

Taxe d'habitation 5.08%

Taxe Foncier Bâti 13.23%

Taxe Foncière Non Bâti 126.24%

Par contre la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, basée sur le foncier bâti devient très substantielle ; elle dépasse maintenant la taxe foncière bâtie Il faut savoir qu'elle correspond très exactement au coût réel de ce service qui est donné régulièrement en adjudication ..... ce service est pourtant indispensable de nos jours.

C'est la communauté de communes et le SYDED (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets) qui ont en charge respectivement la collecte pour le premier et le recyclage et traitement pour le second .

# I) FONCTIONNEMENT

## 1) Dépenses

|                                                                                                                                                                         |                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <i>Charges de gestion générale et administrative</i>                                                                                                                    |                    |
| <i>Eau, électricité, fournitures scolaires, entretien des bâtiments et de la voirie, affranchissement, annonces, insertions, assurances etc...</i>                      | <i>46588 euros</i> |
| <i>Charges de personnel</i>                                                                                                                                             |                    |
| <i>Salaires, cotisations sociales et retraites, médecine du travail, centre national de gestion de la fonction publique territoriale</i>                                | <i>58140 euros</i> |
| <i>Charges de gestion courante</i>                                                                                                                                      |                    |
| <i>Participation au service général d'incendie, à la communauté de communes, fonctionnement des écoles maternelles, indemnités de fonction, subvention associations</i> | <i>37482 euros</i> |
| <i>Charges financières</i>                                                                                                                                              |                    |
| <i>Intérêts des emprunts (capital pris en section investissement)</i>                                                                                                   | <i>4700 euros</i>  |
| <i>Dépenses imprévues</i>                                                                                                                                               |                    |
| <i>Participation au pôle « Petite Enfance » de St Sozy.....ect</i>                                                                                                      | <i>13719 euros</i> |
| <i>Virement à la section investissement<br/>(Somme disponible qui peut être utilisée pour l'investissement)</i>                                                         | <i>67055 euros</i> |

## 2) Recettes

|                                                                                                    |                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <i>Atténuation des charges</i>                                                                     |                    |
| <i>Subvention d'état pour les emplois aidés</i>                                                    | <i>5290 euros</i>  |
| <i>Impôts et taxes</i>                                                                             |                    |
| <i>Taxes locales, dotation de solidarité communautaire, taxe additionnelle droits de mutations</i> | <i>68099 euros</i> |
| <i>Dotations et participations</i>                                                                 |                    |
| <i>Dotation globale d'équipement, dotation de solidarité rurale, compensations diverses</i>        | <i>90946 euros</i> |
| <i>Autres produits de gestion courante</i>                                                         |                    |
| <i>Location des quatre appartements, location salle des fêtes</i>                                  | <i>16000 euros</i> |

## II) INVESTISSEMENT

### 1) Dépenses

|                                                                |                     |
|----------------------------------------------------------------|---------------------|
| <i>Salle polyvalente</i>                                       | <i>27900 euros</i>  |
| <i>Voirie communale non classée et voirie rurale</i>           | <i>15 000 euros</i> |
| <i>Eclairage public</i>                                        | <i>19500 euros</i>  |
| <i>Aménagement voirie et abords des bâtiments communaux</i>    | <i>10500 euros</i>  |
| <i>Cimetière (repart caveau communal)</i>                      | <i>7800 euros</i>   |
| <i>Equipement scolaire</i>                                     | <i>4000 euros</i>   |
| <i>Aménagement mobilier pour le secrétariat et l'école</i>     | <i>7839 euros</i>   |
| <i>Réfection des anciens registres d'état civil (reliures)</i> | <i>1000 euros</i>   |
| <i>Opération d'équipement (non individualisée)</i>             | <i>2500 euros</i>   |
| <i>Remboursement capital des emprunts annuité 2007</i>         | <i>13463 euros</i>  |
| <i>Programme voirie fait par la communauté de communes</i>     | <i>50683 euros</i>  |

### 2) Recettes

|                                               |                    |
|-----------------------------------------------|--------------------|
| <i>Fond de compensation de TVA</i>            | <i>9470 euros</i>  |
| <i>Taxe locale d'équipement</i>               | <i>2561 euros</i>  |
| <i>Dépôts et cautionnements perçus</i>        | <i>915 euros</i>   |
| <i>Virement de la section fonctionnement</i>  | <i>67055euros</i>  |
| <i>Reste à réaliser de l'année précédente</i> | <i>16628 euros</i> |

#### Diverses subventions :

|                                 |              |
|---------------------------------|--------------|
| <i>Aide familiale rurale</i>    | <i>198 €</i> |
| <i>Amicale laïque</i>           | <i>687 €</i> |
| <i>Société de chasse</i>        | <i>315 €</i> |
| <i>Centre de secours</i>        | <i>122 €</i> |
| <i>Club du Bouquet d'Argent</i> | <i>168 €</i> |
| <i>Ecole de musique</i>         | <i>200 €</i> |
| <i>Office du tourisme</i>       | <i>152 €</i> |
| <i>Club de gymnastique</i>      | <i>168 €</i> |
| <i>Crèche de Souillac</i>       | <i>77 €</i>  |
| <i>Crèche de St Sozy</i>        | <i>77 €</i>  |
| <i>Ecole de foot</i>            | <i>152 €</i> |
| <i>Baladou Animations</i>       | <i>168 €</i> |

# Réflexion sur le plan local d'urbanisme

Il m'est arrivé plusieurs fois , à l'occasion de discussions sur les droits des sols et les documents d'urbanismes, d'être interrogé en ces termes : Pourquoi ne faites-vous pas de Plan Local d'Urbanisme ?

A entendre certains ce plan « magique » résoudrait tous les problèmes liés au droit des sols et de la construction aussi bien pour ceux qui en veulent plus, comme pour ceux qui en veulent moins , en faisant 'table rase' des tous les documents antérieurs .

A Baladou nous avons un plan d'occupation des sols depuis 1987 ; c'était le plan d'urbanisme le plus élaboré à l'époque et nous étions, parmi les petites communes ,une des premières à s'être dotée de cette structure.

Avec le recul d'une vingtaine d'années, je pense que notre POS a été bénéfique pour tous ; il a permis un développement harmonieux de la construction en protégeant les activités agricoles et en évitant les conflits .Notre commune est passée successivement de 297 habitants à 320 pour arriver à 406 aujourd'hui.

Mais les choses évoluent ; la pression foncière pour la construction est beaucoup plus importante qu'elle ne l'était il y a 20 ans . Depuis quelques années les POS ne sont plus prescrits par l'administration, ils sont remplacés par les PLU , mais ceux qui existent sont opérationnels sans pouvoir être révisés

La démarche du PLU est une opération beaucoup plus complète et beaucoup plus précise que l'était celle du POS .Des volets supplémentaires s'ajoutent et conditionnent le zonage et le règlement interne : environnemental , architectural , aménagement des espaces publics, densification des zones constructibles ect... pour n'en citer que quelques uns. Pour cela il faut dans un premier temps faire un PADD(plan d'aménagement et de développement durable ) .

Cette démarche s'inscrit également dans un schéma de « Cohérence Territoriale » .Dans cet ensemble d'études conduites par un architecte avec la participation de la population sur plusieurs années tous les éléments de l'occupation des sols , de l'habitat et des équipements sont projetés dans le futur . Cette prospective est déterminante pour orienter les choix qui seront faits.

Plus qu'une simple carte de zonage , le PLU est un projet communal de développement durable ; il y a certes des contraintes bien plus importantes que ne l'étaient celles du POS.

Le point positif est que cela nous amène à réfléchir sur le mode de développement que nous souhaitons et que nous voulons pour nos communes , pour nos villages, le mode de vie que nous voulons préserver ou promouvoir . Cet aspect des choses est très important dans la période de mutation que nous vivons actuellement.

Mais il faut savoir que bien que très « cadrés » par l'administration, les décisions finales appartiennent à la commune ; au conseil municipal, aux propriétaires des terrains ainsi qu'à toute la population concernée..

Plusieurs communes voisines ont commencé de transformer leur POS en PLU.

L'année dernière nous avons consulté un architecte d'urbanisme SOL et CITEE de Toulouse» afin de nous éclairer .

Sa réponse, bien que positive nous a convaincu qu'il n'y avait pas urgence dans la mesure ou il n'y a pas de gros projets immédiats.

Il faut bien reconnaître que notre POS était dès le départ bien pourvu en terrain pouvant être construits (Zone NB et Zone U 115 hectares) Nous risquons de bien de ne pas les retrouver en passant en PLU car les normes actuelles sont beaucoup plus contraignantes : plan d'épandage , réseau d'irrigation, desserte en eau et électricité .

Mais il faudra néanmoins transformer notre document d'urbanisme dans les années futures pour les raisons premières que j'ai évoqué.

Ce sera l'un des rôles du prochain conseil municipal.

J L. C

## A propos de l'A D S L

Le haut débit internet, autrement dit l'A D S L est disponible depuis le mois d'août sur la Commune. Son principe de fonctionnement est le WIFI (transfert des informations par radio). Trois relais couvrent le secteur et sont situés :

- sur le château d'eau de Rignac,
- sur l'église de Baladou,
- sur le pylône de Mayrac (près du château d'eau)

Trois abonnements sont possibles pour les particuliers :

- 500 kgbits au prix de 24.90€ par mois
- 1 Mégabits au prix de 29.90€ par mois
- 2 Mégabits et plus au prix de 34.90€ par mois

Un abonnement est possible pour les professionnels

Ce système a vu le jour grâce à la Communauté de Communes du Pays de Martel et le même dispositif fonctionne sur les territoires de communes de Floirac, Martel (+ Gluges), Montvalent et Cuzance (+ Rignac)

Le financement global - 130 000€ - nécessaire à la mise en place, a pu être « bouclé » avec la participation du Conseil Régional, du FEDER (Europe), de la DDR (Etat) et sur fonds propres de la Communauté de Commune

C'est la Société Alsatis qui en est le gestionnaire et le responsable de maintenance.

Au niveau de BALADOU, 25 foyers sont actuellement connectés, Pour ceux qui voudraient se connecter, renseignement auprès de la Mairie 05 65 37 30 68 ou auprès d'Emile Cambou 05 65 32 23 81

E. Cambou

## Ramassage des ordures ménagères et tri sélectif

### Un petit rappel au niveau des consignes de tri :

Prochainement ces consignes seront affichées à chaque container ,et, en cas de doute, il est préférable de mettre les déchets dans le container marron.

En 2008, le SYDED (Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets) va mettre en place un système de bonus/malus proportionnel à la qualité de tri, au niveau de la Communauté de Communes .

Fin 2007, le taux de refus au centre de tri a baissé , c'est de bonne augure et si nous continuons sur notre lancée, nos factures pourraient au moins se maintenir au cours actuel. Attention au malus !

E. Cambou

## **Pôle petite enfance de St Sozy**

**La commune de Baladou a décidé d'adhérer à la structure « Anim'Enfance » de St Sozy.**

**De quoi s'agit'il ?**

**D' un ensemble comprenant crèche pour les tout petits et un centre d' accueil sans hébergement pour les enfants à partir de 4 ans, plus couramment appelé centre aéré .Cet ensemble fonctionne toute l'année sauf les samedis et 3 semaines en août.**

**Il y a de plus en plus de familles, dont les parents travaillent tous les deux qui ont des problèmes pour faire garder leurs enfants. Un premier pas avait été fait il y a quelques années avec l'ouverture de la garderie péri-scolaire à l'école de Baladou, mais à l'évidence ce n'était pas suffisant.**

**Il y avait l'année dernière 14 enfants de Baladou qui fréquentaient la structure Anim'Enfance de St Sozy...**

**C' est à partir de ce constat ainsi qu'a la demande de St Sozy et des communes voisines qui soutiennent cette structure que nous avons demandé à y entrer à l'occasion du renouvellement du contrat avec les organismes sociaux (CAF et MSA) qui passe obligatoirement par les collectivités.**

**Cette association regroupe en plus et autour de St Sozy les communes de Mayrac, Meyronne ,Lacave ,Creyse et maintenant Baladou..**

**La crèche parentale fonctionne en partenariat avec les assistantes maternelles du secteur, ce qui laisse supposer qu'il n'y a pas concurrence mais complémentarité entres les uns et les autres .**

**Le centre aéré accueille tous les enfants à partir de 4 ans les mercredis et les vacances scolaires à l'exception des 3 dernières semaines du mois d'août .**

**Je voudrais en terminant cette présentation remercier le maire de St Sozy ainsi que les responsables de l'association Anim'Enfance qui ont accepté nos enfants depuis plusieurs années alors que nous n'avions pas adhéré au programme « Petite enfance » et que notre commune se trouvait en dehors de la zone géographique concernée .**

### **Garderie périscolaire**

**Cette garderie du matin et du soir a été mise en place gratuitement pour les enfants scolarisés à Baladou et à Cuzance dont les parents ont des horaires différents de horaires scolaires .Elle est ouverte le matin à partir de 7h30 à 9h et le soir de 16h 30 à 18h.**

**Nous recommandons aux parents qui l'utilisent de respecter au mieux les horaires, surtout le soir , pensons à notre employée communale Mme Leymarie , elle doit faire le ménage de la classe après le départ du dernier enfant. De 7h30 à 18h30 , même s'il y a pause après le repas à la cantine cela fait déjà beaucoup ...**

## Bibliothèque :

Notre bibliothèque communale a été créée il y a une vingtaine d'années par un don de livres de Mme Bramel et aussi par la construction de la salle qui porte son nom et que l'on appelle plus communément la salle « du 3<sup>ème</sup> Age »

Madame Bramel avait également fait un don à la commune pour cette construction à condition que priorité soit donnée aux anciens pour son utilisation .

Cela n'a d'ailleurs jamais été remis en cause de puis et je profite de l'occasion pour remercier le club « Bouquet d'Argent » qui a proposé , il y a quelques années d'abandonner provisoirement ses prérogatives pour y installer la salle de classe , alors que les travaux de réfection n'étaient pas terminés.

Si les livres donnés par Mme Bramel étaient en très bon état , ils étaient tous très vieux et le choix de lecture peu varié .

Le vrai démarrage de la bibliothèque a eu lieu plus tard ; sous l'impulsion de Mme Laumailier, responsable du Club 'Bouquet d'Argent' , notre structure a adhéré à la BDP (Bibliothèque Centrale de Prêt) organisme départemental , dépendant du Conseil Général et chargé de vulgariser la lecture. Le bibliobus passe plusieurs fois par an et propose un échantillon complet de lecture, allant du roman policier à la bande dessinée et aux livres pour enfants . Nos écoles utilisent ce service très souvent et se rendent pour cela régulièrement à la salle Bramel .

Cette année Mme Laumailier a souhaité se retirer de cette charge d'animer la bibliothèque ainsi que Mme Leymarie Agnés qui était son adjointe . C'est Mme Brugue Danielle , nouvelle habitante de Baladou qui a accepté de la remplacer. Elle sera aidée dans sa tâche par Mme Griset Isabelle .

La bibliothèque sera ouverte à la salle Bramel tous les samedis de 11h à 12h .

Je voudrai remercier au nom de la commune Françoise Laumailier qui s'est investie de nombreuses années pour ce « point lecture » et adresser tous mes remerciements à Mme Danielle Brugue de reprendre le flambeau .

# Les Contes de Noël

✓ *Manon et le Père Noël*

*de Laura A., Marie-Julie et Hugo*

✓ *Le Père Noël tombe dans un cadeau*

*de Alizée, Julien et Antoine*

✓ *Le méchant Père Noël*

*de Magaly, Matthieu et Noellie*

✓ *Le Père Noël le plus embêté du monde*

*de Boris, Margaux, Thomas et Inès*

✓ *Le Père Noël et les rennes*

*de Juliette, Robin et Jean-Stéphane*

✓ *Le problème du Père Noël*

*de Laurie, Laura C., Anna et Dorian*

# Manon et le Père Noël

Il y a deux jours le Père Noël et ses lutins ont apporté des cadeaux au pied du sapin de Manon.

Le lendemain, quand Manon a ouvert son cadeau, elle trouva un robot qui n'était pas pour elle.

Elle alla chez Romain et lui dit :

« Tu n'as pas de cadeau à moi ?

- Non ! » lui dit Romain.

Elle alla chez Antoine et lui dit :

« Tu n'as pas de cadeau à moi ?

- Non ! » lui dit Antoine.

Elle alla chez Lucie et lui dit :

« Tu n'as pas de cadeau à moi ?

- Oui, tiens, je te donne la poupée et tu me donnes le robot.

- Marché conclu ! Ce soir, pour fêter ça, je t'invite à un repas ! »

Le soir venu, les deux filles mangèrent du fromage et de la bûche au chocolat.

Fin

Laura (CE1), Marie-Julie (CP) et Hugo (CE2)

# Le Père Noël

## tombe dans un cadeau

Il était une fois un Père Noël qui était un peu gros et qui vivait avec des rennes très grands. Il avait des lutins tous petits qui travaillaient.

Mais, à un moment, le Père Noël tomba dans un cadeau géant. Les lutins ne l'avaient pas vu. Ils mirent le cadeau géant dans la hotte et ils fermèrent la hotte...

Au bout d'un moment, sa nounou qui le cherchait partout, le trouva enfermé. Mais, elle avait tellement de petits bras qu'elle ne pouvait pas le toucher.

Soudain, le cadeau se cassa en deux et la nounou dit au Père Noël :

« Oh mon loulou ! Je t'ai retrouvé ! »

Le Père Noël tomba dans les pommes parce qu'il était content de la retrouver. Et la nounou aussi tomba dans les pommes.

Quand il reprit connaissance, le Père Noël fâcha ses lutins :

« C'est vous qui m'avez enfermé ? »

- Non, non, ce n'est pas nous ! »

A la fin, tout le monde est réconcilié...

Fin

Alizée (CE1), Julien (CP) et Antoine (CE2)

# Le méchant Père Noël

Il était une fois un Père Noël de taille moyenne qui était TRÈS TRÈS méchant... Comme cadeaux, il apportait toujours un Père Fouettard !

Mais, un jour, sa nounou qui s'appelait Céline, lui a interdit d'apporter un Père Fouettard à la place des cadeaux. Elle l'avait convaincu.

Alors, à partir de maintenant, tous les enfants du monde ont de vrais cadeaux...

Fin

*Magaly (CE1), Matthieu (CP) et Noëlle (CE2)*

# Le Père Noël

## le plus embêté du monde

Il était une fois un Père Noël qui était débordé. Tous les enfants lui envoyaient des lettres. Les lutins l'aidèrent à faire les cadeaux. Le Père Noël partit pour distribuer les cadeaux. Les enfants étaient contents d'avoir eu leurs cadeaux.

C'est alors que le Père Fouettard fouetta le Père Noël parce qu'il avait oublié un enfant. Il le mit dans une cage !

Le Père Noël pleura.

Pendant que le Père Fouettard coupait du bois, les lutins prirent la clef de la cage dans la chambre du Père Fouettard. Ils sauvèrent le Père Noël. Le problème était résolu.

Le Père Noël et les lutins retournèrent à leur maison et ils vécurent heureux pour toute la vie. Le Père Fouettard a été enfermé dans la cage pour le reste de sa vie par le Père Noël et les lutins.

Fin

*Boris (CE1), Margaux (CP), Thomas (CE1) et Inès (CE1)*

# Le Père Noël et les rennes

*Le Père Noël va apporter les cadeaux aux enfants.*

*Il voit des chevaux et des ânes à la place des rennes. La Mère Noël va mettre les cadeaux sur le traîneau. Mais les chevaux mangent les cadeaux !*

*Le Père Noël est très pressé et il va dans la forêt pour trouver des rennes. Les chevaux essaient de voler mais ils tombent dans la neige. Cela fait peur aux biches, aux oiseaux et aux chats.*

*Un enfant veut des cadeaux. Il s'appelle Dagobert et son chien Dago. Dago va dehors et il tombe dans la neige. Dagobert va chercher Dogo et trouve quatre rennes pour le Père Noël.*

*Le Père Noël adopte les chevaux et les ânes, puis il va à la distribution de cadeaux. Le lendemain, tous les enfants sont heureux. Même les enfants pauvres ont un cadeau... Dagobert a eu des cadeaux : une voiture, un cheval et un âne. Dago a eu des croquettes et des biscuits pour chien !*

*Fin*

*Juliette (CE2), Robin (CP), Jean-Stéphane (CP)*

# Le problème du Père Noël

Il était une fois un Père Noël qui habitait avec sa nounou qui s'appelait Cathy, une maman qui s'appelait Johanne et les cinq enfants qui s'appelaient Léa, Line, Jonathan, Gabrielle et Julia.

Un beau matin, une sorcière frappa à la porte du Père Noël et lui jeta un sort qui le transforma en souris.

La souris monta sur la table et prit des bouts de fromage, car le Père Noël n'avait pas encore mangé ce qu'il avait dans son assiette. Johanne cria : « Ah ! Une souris ! J'ai horreur des souris ! » Alors, Johanne prit la souris et la jeta dehors. Le Père Noël était vraiment, vraiment triste ! Line sortit dehors : elle vit la souris et la prit pour la mettre dans une cage. La souris dit : « Oh ! Quelle misère ! Quelle misère ! » Le Père Noël ne savait plus quoi faire...

Un jour, Line vit que la souris avait un chapeau de Père Noël. Elle dit : « Je vais chercher un remède car c'est peut-être le Père Noël ! » Line partit chercher le remède et vingt minutes plus tard, Line revint. Johanne s'inquiéta pour le Père Noël.

Line fit boire le remède à la souris et celle-ci redevint le Père Noël. Johanne et les enfants étaient vraiment très contents !!!

Fin

Laurie (CE1), Laura (CP), Anna (CE2) et Dorian (CP)

*Association des Parents d'Elèves  
des écoles de Baladou et Cuzance  
46600 Baladou*

2008 commence sur les chapeaux de roue pour les enfants des deux écoles puisqu'ils préparent leurs bagages pour une classe de neige d'une semaine à la Bourboule en Auvergne !

Départ lundi 14 janvier des 42 enfants pour une semaine d'initiation au ski de fond, ski alpin, patinage, raquettes, agrémentés d'une balade avec des chiens de traîneau ... et j'en oublie sans doute. Le retour est prévu le vendredi soir suivant.

Ce voyage s'inscrit dans le programme pédagogique des institutrices, élaboré autour du sport, et a pu se concrétiser grâce à l'effort et l'investissement de tous les parents.

En effet, le loto annuel qui a lieu le 24 novembre dernier a rassemblé une nouvelle fois beaucoup de monde à la salle des fêtes de Baladou ; de plus, notre participation à la foire de la truffe à Cuzance le 15 décembre, en tenant le stand buvette, a été un grand succès car les températures polaires nous ont permis de vendre beaucoup de café, chocolat et vin chauds !

Il faut également remercier la municipalité de Baladou qui a fait un effort particulier en nous accordant une subvention exceptionnelle en cette fin d'année.

Le prochain rendez-vous sera sans doute un compte-rendu par les enfants de ce périple, enneigé on l'espère !!!

Pour le Bureau la présidente,  
Francine Krupka.

## Le Bouquet d'Argent

Après un été passé avec les sorties de 2 jours en Andorre au mois de juillet gratifié d'un magnifique soleil, il y eu aussi le voyage en Alsace au mois de septembre pour certains adhérents qui en sont revenus enchanté.

Une journée « bleue » a été organisée le dernier vendredi avant les vacances de Toussaint avec les enfants du regroupement pédagogique Baladou –Cuzance . Un film sur la vie des agriculteurs il y a une cinquantaine d'année a été projeté par Mr Caminade , cela les a beaucoup intéressés , il fût suivi par un goûter préparé par les mamies du club .

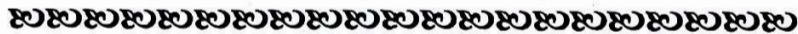
Nous passons au Loto du 4 Novembre avec une salle comble et des lots très appréciés. Le club remercie beaucoup ceux qui y participent car le bénéfice sert à faire vivre le club et aussi à donner aux enfants des écoles ; soit une participation aux sorties, soit une bonne rencontre papies- mamies et un bon goûter .

Nous finissons l'année avec un super repas, prélude aux fêtes de Noël , auquel 68 personnes avaient répondu présents et apprécié le menu présenté par le traiteur voisin .

Ensuite la galette des Rois va continuer la série de nos rencontres . Avant l'Assemblée Générale qui est ouverte à tous les nouveaux retraités .

Bonne Année à tous et retrouvons nous nombreux en 2008

R . C



### BALADOU GYM

Le petit mot du club avec ses meilleurs vœux 2008 à tous les lecteurs

Les cours , toujours animés par Christine OLIVIER , ont repris le mardi 4 septembre 2007 à la salle des fêtes de Baladou faisant suite à l'assemblée générale .

Pour l'année 2006-'2007 , 55licenciés étaient inscrits, toujours répartis en 2 sections : « adultes » et « seniors » .

Les horaires retenus pour l'année gymnique 2007-2008 sont les suivants :

Cours séniors : mardi de 10h45 à 11h45

Cours adultes : mardi de 20h30 à 21h45

Vous faites parti des indécis ! n'hésitez plus... venez vite nous rejoindre.

Comme il est de tradition, le club organisera , cette année encore sa soirée « choucroute » le samedi 23 février 2008, notez bien cette date dans votre agenda des « soirée à ne pas manquer ».

E G

# Association Baladou Animations

Les bénévoles de l'association « Baladou Animations » vous ont proposé tout au long de l'année 2007 des animations diverses, :

Tout d'abord le Réveillon 2006-2007 qui a accueilli quelques 130 convives dans la salle des fêtes de Baladou ; une ambiance dynamique emportée par le groupe « Sébastien et son ensemble » ; une soupe au fromage, servie à 80 couche-tard ,clôturait la soirée vers 4h du matin.

Le 24 juin nous organisons notre exposition de peinture pour la troisième année consécutive, le concours de peinture adulte s'est vu complété par un concours de peinture enfant , et pour étoffer un peu cette manifestation nous l'avions jumelée à un vide-grenier qui a, pour une première édition , emporté un vif succès .

Le 15 août, traditionnellement Baladou organisait des fêtes très renommées aux alentours. Cette coutume ayant disparue depuis de nombreuses années, les membres de Baladou - Animations ont voulu renouer avec la tradition en organisant une journée festive qui a débuté par une messe suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, puis en début d'après midi un concours de pétanque a réuni une vingtaine d'équipes sur le boulodrome. La journée s'est achevée par un repas dansant où 120 personnes ont pu déguster un méchoui.

Le samedi 8 décembre c'est la nouvelle édition du Téléthon qui réunissait le Bouquet d'Argent , Baladou gym , l'association des parents d'élèves et Baladou Animations pour une marche jusqu'au Mont Mercou , une vingtaine de participants très courageux ont bravé le froid et la pluie . Le goûter , la vente des gâteaux , le repas du soir et les diverses animations ludiques prévues pour les plus jeunes ont permis de récolter 744€ au profit de l'Association Française contre les Myopathies.

Et enfin pour clôturer l'année Baladou Animations a proposé la soirée du Réveillon . Le même groupe musical nous a accompagné jusqu'au matin , comme l'an passé la bonne humeur et l'ambiance joyeuse étaient au rendez vous .

Au nom des membres de l'association je vous adresse tous nos vœux de Santé, Joie et Bonheur pour 2008 et vous donne rendez vous pour nos prochaines animations .

P . AZAM

## 14-18 : IN MEMORIAM

Comme vous avez pu le remarquer dans le numéro précédent, les premiers soldats du village à tomber au front appartenaient au 139<sup>e</sup> et à sa réserve, le 339<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Nous avons entrepris de mieux les connaître mais avant cela, il nous semble important de rappeler, brièvement, les motifs de la première guerre mondiale, la «der des der» comme on l'avait appelée. La politique expansionniste de l'Allemagne, l'antagonisme né des conflits balkaniques avaient rendu difficiles les relations diplomatiques. L'assassinat de l'archiduc d'Autriche, le 28 juin 1914, par un étudiant bosniaque à Sarajevo a mis le feu aux poudres. Le 15 juillet, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. Le jeu des alliances (Triple-Alliance contre Triple-Entente) fait le reste. Bientôt, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Bulgarie, la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Japon, le Portugal, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Turquie, entraîneront le monde entier, sur terre et sur mer, dans la bataille. Pour sa part, la France, qui a une revanche à prendre depuis la guerre de 1870, qui a perdu l'Alsace-Lorraine, entretient l'esprit guerrier de ses enfants. Aussi, quand le 4 août l'Allemagne attaque la France, c'est la fleur au fusil que les premiers soldats partent défendre la patrie.

### 1914

Le 139<sup>e</sup> régiment d'infanterie (colonel Mienville) qui mobilise 3300 hommes et 60 officiers tient, en temps de paix, garnison à Aurillac et recrute sur le Cantal, le Lot, l'Aveyron, le Puy de Dôme et la Haute Loire.

Le 7 août, c'est le départ, en train, pour être, le 9 près d'Epinal (Vosges) où, après des heures de marches pénibles, il heurte l'ennemi vers Sainte-Pôle, Saint-Maurice-aux-Forges et Badonviller, dans la Meurthe-et-Moselle, près de Baccarat, à plus de 50 kilomètres d'Epinal. Le résumé historique du régiment, consulté sur Internet continue ainsi *«Le 14 au soir, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bataillons bravement, tentent à l'arme blanche de rejeter sur la rive droite de la Vezouze (est de Cirey), les Allemands qui font rude accueil, mais lâchent pied. C'est le premier engagement du régiment, le baptême du feu par une charge folle à la baïonnette qui nous coûte cher mais dont l'élan irrésistible et bien français impose l'admiration. Le 17 la frontière est franchie, (c'est-à-dire l'arrivée en Moselle qui était allemande depuis le 10 mai 1871 au traité de Francfort) et c'est la marche sur Sarrebourg »*... Là, tout près, à Brouderdorff, Julien Delvert est tué à l'ennemi le 20 août. Né à Louchapt mais agriculteur chez nous, il avait fêté ses 24 ans huit jours avant. Sur un contingent que nous n'avons pas étudié, il est le premier de la commune mort pour la France.

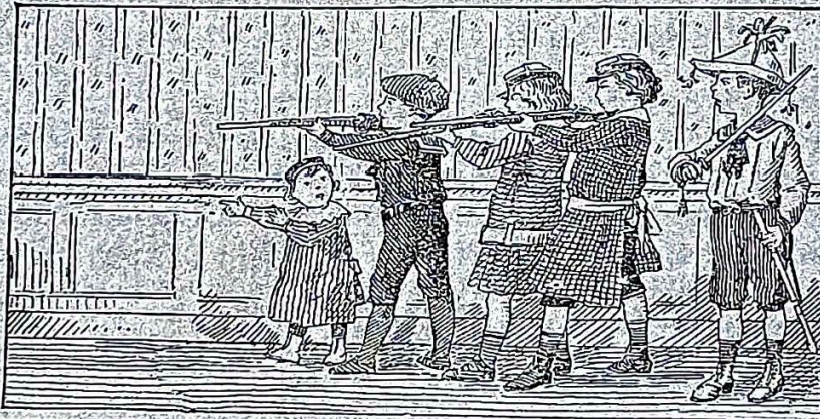
Cette percée chez l'adversaire est *«suivie d'un recul sur Rambervillers (entre Baccarat et Epinal) que nécessite l'arrivée de renforts ennemis, les gros canons et surtout la menace d'enveloppement. Du 25 août au 8 septembre on se bat rudement entre la Meurthe et Rambervillers, tenant pied en déplorant de grandes pertes, sans repos, sans vivres, mais confiants quand même.»* Parmi les victimes, Léon Prat, le fils du notaire. Il meurt le 6 septembre à l'hôpital mixte de Rambervillers, des suites de ses blessures, il avait 33 ans.



La charge à la baïonnette : numéro commémoratif « Août 1914 La Grande Guerre » de Paris Match du 8 août 1964

Poésie : Extrait de « Le français par les textes » de V Bouillot, livre de lecture expliquée , cours élémentaire et moyen . Le texte « tu seras soldat de V de Laprade dans le livre d'un père, est destiné à étudier les verbes.

3. Soleils d'été, bises d'hiver  
Mordront sur cette peau vermeille\*;  
Les balles de plomb et de fer  
Te siffleront à chaque oreille.
4. Tu seras soldat, cher petit !  
Tu sais, mon enfant, si je t'aime !  
Mais ton père t'en avertit,  
C'est lui qui t'armera lui-même.



5. Quand le tambour battra demain,  
Que ton âme soit aguerrie;  
Car j'irai t'offrir de ma main  
A notre mère, la Patrie !
  - 6 Tu vis dans toutes les douceurs,  
Tu connais les amours sincères,  
Tu chéris tendrement tes sœurs,  
Ton père, ta mère, et tes frères
  7. Sois fils et frère jusqu'au bout,  
Sois ma joie et mon espérance;  
Mais souviens-toi bien qu'avant tout  
Mon fils, il faut aimer la France !
- V. DE LAPRADE.  
*Le livre d'un père.* [Hetzel, édit.]

La narration continue : *«Puis, c'est la Marne et l'ennemi qui se dérobe ; le 139<sup>e</sup>, relevé le 9 septembre, gagne Tahon-les-Vosges le 10, et Creil le 14. Déjà le 16 septembre, on se brûle à bout portant dans les bois de Thiescourt, vers Lassigny ; les Allemands se cramponnent aux hauteurs de la ferme Saint-Claude. C'est une*

*période de durs combats, la guerre de mouvement sous bois, avec ses surprises, en alerte continuellement, et des effectifs réduits. Le 18 septembre le régiment ne compte plus que 10 officiers 1720 hommes, malgré de nombreux renforts». Deux jours après ce recensement, le soldat Basile Darnis, né à Saint-Sozy d'une famille de Bazalgue, manque à l'appel. Il s'est fait tuer à Anglemont, près de Rambervillers où il a dû participer à des combats d'arrière-garde.*

Le 139<sup>e</sup> continuera sa guerre en Belgique, dans la Somme, à Verdun, à Chaulnes, à Saint-Quentin, à Verdun à nouveau, à Bezonvaux, La Ferté-Milon, Saint-Mihiel. *«Il était à la veille d'attaquer dans l'Est quand l'armistice a été signé». Il ne comptera plus de victimes baladines.*

Les «pious-pious» -c'est ainsi qu'on nommait familièrement les fantassins avec leur pantalons rouges- sont particulièrement vulnérables. Quand ils seront devenus des «poilus» en bleu horizon, ils mourront pourtant encore en grand nombre. Pour l'heure, c'est au 339<sup>e</sup> RI, qui se bat en Meurthe-et-Moselle, que tombent les enfants de Baladou. Auguste Groschamp qui aurait été père de famille le 11 décembre, meurt de ses blessures à l'hôpital temporaire de Toul le 4 octobre. Le 22, Antoine Faurel, rappelé lui aussi, est mortellement blessé à Seicheprey, à 40 kilomètres au nord de Toul. *«La proximité des tranchées ennemies et les circonstances du combat ne nous ont pas permis de nous transporter auprès de la personne décédée»,* relate le lieutenant chargé de la tenue de l'état civil. Le 14 décembre, suite à ses blessures, Pierre Castagné, 33 ans, marié et père d'une petite Hermine, laisse la vie non loin de là, à Hamonville.

Dans le prochain numéro nous vous donnerons la généalogie de ces combattants et/ou vous parlerons de 1915.

Article rédigé par Messieurs Griset Lionel et Bergé Michel



## LE SAVIEZ-VOUS

### Melon

Le melon qui se récolte en Quercy est rond, avec une robe toute craquelée et une chair orangée...

savoureusement sucrée...

Ho mila diou ce qu'il peut être sucré ce melon ! On le nomme cantaloup et on dit qu'il est arrivé directement de Rome. Là où les moines le cultivaient dans la résidence d'été des Papes « Cantaluppo ». Il aurait pu être introduit ici par Jacques Duese mais il n'en est rien, le cantaloup est arrivé dans le Lot bien plus tard !

### LE DIAMANT NOIR

Diamant noir ? Voilà une manière inattendue de désigner un vulgaire champignon. Oui, mais quel champignon ! qui ne pousse que sur les radicelles des chênes et dans certaines conditions. Longtemps la truffe ne put être récoltée que dans des truffières sauvages donc rares. Depuis quelques dizaines d'années, certains trufficulteurs ont eu l'idée de planter des chênes verts sur des terrains propices à leur croissance. Il faut parfois vingt ans de patience pour voir apparaître le « brûlé », cette zone sans herbe autour de l'arbre qui annonce la formation souterraine de la truffe. Grâce à des animaux à l'odorat très développé, le chien ou le cochon par exemple, le producteur pourra faire sa récolte

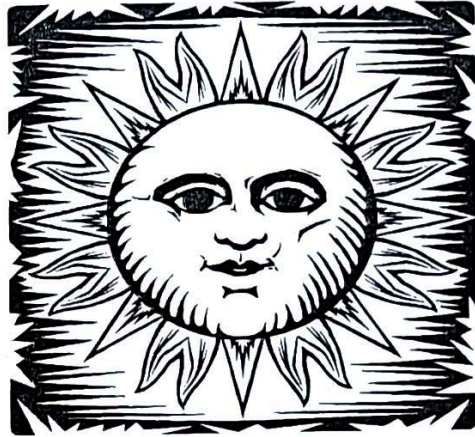
La truffe du Lot se vend tous les mardis sur les marchés de Lalbenque et de Limogne. Quelques tonnes par an seulement, ce qui explique peut-être son prix toujours très élevé !!

### La noix symbole d'union.

La région de Martel est connue pour ses noyers et pour l'usage que l'on fait des récoltes de noix. La noix est appréciée depuis le Moyen-Age : on en tirait déjà de l'huile, du savon, on s'en servait comme combustible d'éclairage.

Longtemps, à la sortie des messes de mariage, les jeunes époux recevaient des noix ; Logique, puisque leur union venait d'être scellée comme est scellée l'union des deux parties de la coquille.

## DICTONS



- MAI -

Le mois de mai de l'année, décide la destinée.

Quand le raisin naît en mai, faut s'attendre à du mauvais.

Brouillard de mai, chaleur de juin, amènent la moisson à point.

En mai fleurit le hêtre et chante le geai

- JUIN -

Juin froid et pluvieux tout l'an sera grincheux.

Pluie d'orage à la Saint Sylvère (20 juin)

C'est beaucoup de vin dans le verre.

Après la Saint Jean, si le coucou chante, l'année sera rude et méchante.

A la Saint Thibaut, (30 Juin) sème tes raves, arrache tes aux.

- JUILLET -

A la Sainte Virginie (8 juillet) la récolte des fraises est finie.

Quand reviendra la Saint Henri tu planteras ton céleri.

S'il pleut à la Sainte Marguerite ( le 20) les noix seront gâtées bien vite

Pour la Sainte Madeleine (le 22) la noisette pleine, le raisin coloré  
Le blé fermé.



## COURGETTES AU GRATIN

Pour 4 à 6 personnes

- 4 oignons hachés 4 courgettes pelées coupées en cubes et ébouillantées 5 minutes – 2 cuillères à soupe d’huile d’olive –
- 100 gr. de crème - sel, poivre – noix de muscade râpée – chapelure – 60 gr de gruyère râpé - une sauce béchamel

Dans une poêle faites fondre sur feu très doux les oignons et les courgettes avec l’huile d’olive et un demi verre d’eau. Pendant ce temps faites une béchamel et assaisonnez-la. Quand les courgettes sont tendres, retirez du feu , mélangez la sauce béchamel et ajoutez la crème. Mettez dans un plat à gratin , saupoudrez de fromage puis de chapelure. Faites gratiner quelques minutes à four chaud.

## FILET DE PORC ET POMMES DE TERRE AU LAIT

- un kg d’échine de porc – un bol de lait – un œuf – un kg de pommes de terre – 2 gousses d’ail – huile – sel poivre.

Piquer le rôti avec une gousse d’ail , dans un plat en terre frotté à l’ail, disposer une couche de pommes de terre pelées et coupées en tranches fines - saler, poivrer.

Procéder ainsi jusqu’à l’épuisement des pommes de terre.

Mélanger le lait et l’œuf , verser sur les légumes, poser le rôti , huiler et poivrer.

Mettre au four th. 7

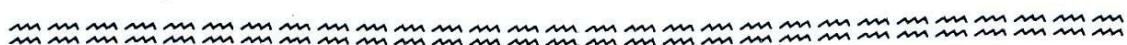
**Et...bon appétit !**

# DERNIERES MINUTES

Pour l'école de Baladou , la maîtresse a proposé en début d'année à quiconque intéressé sur la commune, parents ou autres , de venir le vendredi à 16h pour lire ou raconter des histoires aux enfants , en prévenant à l'avance . N'hésitez pas et contactez l'école ou mairie qui fera suivre ...



Suite à la mise en place des contrôles du SPANC sur la commune , des vidanges de fosses septiques sont nécessaires chez des particuliers , pour vous faciliter les choses nous vous proposons de vous faire connaître auprès de la mairie ( 05-65-37-30-68 ) qui effectuera une recherche des entreprises compétentes et éventuellement négociera les tarifs de groupe .



## Quelques rappels :

MAIRIE : Tel 05-65-37-30-68 Fax 05-65-37-44-01

Horaires d'ouverture au public : Mardi de 14h à 18h  
Samedi de 8h à 12h

BIBLIOTHEQUE : salle Bramel ouverte tous les samedis de 11h à 12h

Téléphones utiles :

Gendarmerie 05-65-37-30-17

Pompiers 18 ou 112

EDF 0810.333.046 ou 0810-046-046

SAUR 05-65-24-20-25 ou 05-65-50-01-02

Vo Vo Vo Vo Vo Vo Vo Vo Vo Vo

Bois de chauffage à vendre

Contacteur :

Mr Leymarie Pierre Charles

Au 05-65-37-30-94

Vo Vo Vo Vo Vo Vo Vo Vo Vo Vo



**NORD  
MIDI-PYRÉNÉES**

**BANQUE - ASSURANCE**

Agence de Souillac

**Tél : 08 10 58 50 01**

Agence de Martel

**Tél : 08 10 43 05 57**

**[www.ca-nmp.fr](http://www.ca-nmp.fr)**

